



**RGF-DGCP-ACCT-DI**

**Postes Comptables**

Sections locales de Paris

RGF 94, rue Réaumur 75002 Tél. : 0155806641  
Mail : [cgt.750@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.750@cp.finances.gouv.fr) Fax : 01.55.80.66.29

## **CTPL du 20/10/2005**

### **SUR LE BUDGET 2005**

C'est un truisme, le budget 2005 est le dernier budget avant 2006. Sauf qu'il s'agit donc du dernier budget avant application de la LOLF, avant intégration des salaires.

A noter, les problèmes de climatisation (suite à contamination par légionelle) et de chauffage RGF (suite à corrosion de tuyaux), toujours d'actualité, qui ont grevé les dépenses de fonctionnement.

Vote : Administration : Pour FO, CGT, CFDT, CFTC : Abstention

### **REORGANISATION DES SERVICES DE LA RGF**

- Rapprochement du service formation et des services du personnel
- Fonction Logistique dorénavant composée de 3 services : Budget, Matériel, et Travaux Immobiliers
- Enfin une super division de Qualité interne chargée de chapeauter la Comptabilité Générale, La Qualité Comptable, et le Contrôle Interne.
- Nouvelle organisation de la division recouvrement en 3 points : meilleure collaboration avec services fiscaux, création d'un Pôle Régional de Recouvrement Complexe qui remplacera la MARC, dernière innovation envoi d'un chargé de mission en poste, pour assistance (ingérence ?) à la gestion.

Concernant le PRRC nous avons posé la question de l'effectif prévu pour ce pôle, sachant que les besoins des postes vont toujours croissant en matière d'assistance au recouvrement complexe. Il nous a été répondu que l'effectif serait conservé et enrichi de cadres B et C suivant les besoins.

Est également abordé le devenir du secteur local, pour répondre aux questions et aux inquiétudes des agents une réunion est envisagée, quoi qu'il en soit « le secteur local ne quittera pas la RGF » nous dit le Receveur.

Vote : Administration : Pour FO, CGT, CFDT, CFTC : Abstention

### **FUSION DES TP DU CENTRE**

De l'avis du Receveur, tout regroupement doit déboucher sur une fusion, un seul chef étant plus à même de diriger le navire afin de ne pas aboutir à des situations de tension (exemple du regroupement de Bouvines).

Le projet d'un emménagement rue de la Banque étant abandonné pour cause de divergence d'intérêts entre la Comptabilité Publique et le propriétaire des locaux, le site de la rue de Richelieu dans le 2<sup>e</sup> arrondissement semble en bonne voie de recueillir les suffrages de l'Administration.

Dans un 1er temps la fusion juridique était envisagée au 01/01/2006 donc avant regroupement physique. Force est de constater que ni l'un ni l'autre n'ont encore eu lieu ! Aux dernières nouvelles l'emménagement se ferait fin avril début mai 2006 et la fusion au 01/01/2007.

Afin de présenter le projet aux maires des arrondissements concernés, le Receveur a prévu une rencontre avec les élus... les organisations syndicales CGT et FO également !

Voici la lettre que nous avons adressée aux maires des 4 arrondissements :

Monsieur le Maire, Le 20 octobre 2005, un comité paritaire s'est tenu au cours duquel le Receveur Général des Finances nous annonçait qu'il reprenait le projet de l'ancien Receveur.

Ce projet consisterait à fusionner les quatre trésoreries principales actuellement implantées dans les quatre premiers arrondissements de Paris en une seule trésorerie. Ce qui signifierait concrètement que trois des quatre arrondissements n'auraient plus de trésorerie principale.

Par ailleurs vient se rajouter la délocalisation d'une trésorerie du 2<sup>ème</sup> arrondissement (la Trésorerie des non résidents) qui serait transférée à Noisy le Grand en Seine Saint Denis délocalisant 28 emplois.

A ce comité paritaire, nous avons été amenés à voter contre ces projets de suppression de trésoreries.

Parce que nous sommes viscéralement attachés à l'existence des services publics de proximité, nous avons décidé de défendre l'existence des trésoreries dans chaque arrondissement. Ces suppressions de trésoreries ou délocalisation signifient un recul du service public de proximité, y compris à Paris.

Nous nous adressons à vous pour vous informer des projets qui touchent particulièrement votre arrondissement et nous vous proposons de nous recevoir dans les meilleurs délais afin d'en débattre.

En espérant une réponse positive de votre part, nous vous adressons nos respectueuses salutations.

Nous avons été reçus le 6/12/05 par le maire du 2<sup>e</sup> arrondissement. Ainsi que nous en avons déjà donné compte-rendu, celui-ci a fait part au Receveur de ses inquiétudes concernant les services de proximité et la notion même de service public.

Vote : Administration : Pour FO, CGT : Contre CFTC : Abstention CFDT : ne prend pas part au vote

### **MISE EN ŒUVRE DES MESURES DU CTPM DU 7/07/05**

Sur le rapprochement des services Trésor et Impôts :

Un accueil commun tel qu'il se pratique sur le site Paganini, est prévu dans le 19<sup>e</sup> arrdt. A noter que les agents concernés qui ont massivement signé une pétition n'y sont pas favorables. Et quand le regroupement géographique n'est pas possible, ce sont les délégations croisées, envisagées pour les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrdts.

Parce que nous sommes convaincus des compétences des agents, nous avons souligné la technicité et la spécificité des opérations d'assiette et de recouvrement. A trop vouloir être polyvalent et « croiser » les missions, ne risque-t-on pas le dilettantisme et une perte de professionnalisation ?

### **PROTOCOLE ARTT REDEVANCE**

Le corps de contrôle (3 A, 3 B, 6C) est installé depuis septembre 2005 sur le site de Belleville ; 14 cadres des centres (4 A, 5B, 5C) sont réaffectés à la RGF.

Le projet de protocole est approuvé à l'unanimité par les agents.

Vote : Administration : Pour CGT, CFTC : Pour FO : Contre CFDT : Abstention

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Concernant la TP des Non-Résidents, nous avons demandé où en étaient les demandes de mutations des agents. A ce jour 4 agents souhaitent suivre la trésorerie, 18 agents ont demandé leur mutation et 23 agents extérieurs ont répondu à l'appel à candidature. Des mouvements sont prévus en janvier, mars et avril 2006.

- Déjà opérant pour la TP Amendes/2, un accueil commun auprès du TGI se profile pour la TP Amendes/1.

- Pour répondre à notre demande formulée lors de notre audience du 15/03/05 concernant le suivi des stagiaires par une personne extérieure au poste, et suite aux dysfonctionnements récemment constatés sur la gestion de certains dossiers, sera proposée la mise en place d'un suivi personnalisé consistant en la prise de contact dès les 2 premiers mois de stage afin de détecter les difficultés éventuelles et y remédier.

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça le syndicat CGT.**

**Alors, je me syndique...**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse administrative : .....

E mail : .....

Grade : .....Temps partiel : ..... Date :

Signature,

TRESOR 75

la  
cgt